Temps ordinaire - 2e Semaine: Vendredi

Texte de l'Évangile (*Mc* 3,13-19): Jésus gravit la montagne, et il appela ceux qu'il voulait. Ils vinrent auprès de lui, et il en institua douze pour qu'ils soient avec lui, et pour les envoyer prêcher avec le pouvoir de chasser les esprits mauvais. Donc, il institua les Douze: Pierre (c'est le nom qu'il donna à Simon), Jacques, fils de Zébédée, et Jean, le frère de Jacques (il leur donna le nom de “Boanerguès”, c'est-à-dire: “Fils du tonnerre”), André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Zélote, et Judas Iscariote, celui-là même qui le livra.

Jésus choisit et institue "les Douze" (apôtres)

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)
(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, Jésus appelle un noyau d’intimes particulièrement choisis par Lui, pour qu’ils continuent sa mission et donnent forme à sa "nouvelle famille". Initialement, le titre d’"apôtres" s’étendait bien au delà de ce cercle des "Douze", mais ensuite il se restreignit chaque fois davantage à celui-ci.

Marc affirme qu’Il en "institua Douze": "instituer" est l’expression qu’emploie l’Ancien Testament pour signifier la nomination des prêtres. En outre, les élus sont nommés un par un, comme il en advenait avec les prophètes d’Israël: le ministère apostolique apparaît ainsi comme une fusion de la mission sacerdotale et de la mission prophétique. Les événements précédents s’étaient déroulés sur le rivage de la mer; à présent Jésus monte sur la "montagne", qui indique le lieu de sa communion avec Dieu: un lieu "élevé".

—Le choix des disciples est le fait de la prière: ils sont "engendrés" dans la prière, dans la familiarité avec le Père. Ainsi l’appel des Douze a un sens théologique profond: leur élection naît du dialogue du Fils avec le Père.